Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
18e BATAILLON DE TIRAILLEURS SENEGALAIS **HISTORIQUE** **1914-1918**	**Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : http://gallica.bnf.fr/ **droits : domaine public** **transcription intégrale**
Référence : Fouque (Oran) 1920	Transcripteur : MF. R. Date : **2016**

Ancestramil

HISTORIQUE

DU

18e BATAILLON DE TIRAILLEURS SENEGALAIS

MAROC ORIENTAL

———

TERRITOIRE DE BOU-DENIB

———

POSTE DE GOURRAMA

———

Par dépêche ministérielle en date du 3 novembre 1914, le Ministre de la Guerre prescrit que les Bataillons formant le Régiment de Marche des Tirailleurs Sénégalais, commandé par le Colonel **LAVENIR** d'abord et le Colonel **MÉRIENNE Lucas** ensuite, seront dirigés sur le Maroc et formeront trois Bataillons à deux Compagnies chacun.

Le Régiment est dissous, à la date de l'embarquement des trois Bataillons pour le Maroc, le 19 novembre 1914.

Un des trois Bataillons, devient le 18e Bataillon sénégalais, sous les ordres du Chef de Bataillon **LARIBE**.
Il est constitué d'abord à deux Compagnies et arrive avec un effectif réduit, à Casablanca. Ayant reçu successivement des renforts, il se forme à quatre Compagnies dont une S. M.
Cette constitution s'opère à Casablanca d'abord et à Sidi-Ali, ensuite. En pleine forme, le 18e Bataillon sénégalais escomptait gon embarquement, au printemps 1915, pour le front de France. Cette satisfaction ne lui fut point donnée et, fin mars 1915, il renforçait les effectifs de la Subdivision de Fez qu'il ne quittera que pour partir, le 14 décembre 1918, pour le Territoire de Bou-Denib.

Le 18e Bataillon sénégalais n'a donc pas opéré sur le front de France, mais la suite nous apprendra que toutes les fois qu'il en eût l'occasion sur le front marocain, il sut être à la hauteur du renom des Troupes Coloniales.

(Du 1er avril 1915 au 23 avril 1917.)

Le 18e Bataillon sénégalais ne fait pas partie du G. M. de Fez.
A lui, la tâche ingrate de l'occupation de nombreux postes de la Subdivision de Fez : Tissa, Aïn-Sbitt, Matmata, Séfrou, El-Menzel, Tarzout, Annoceur, etc.

L'aménagement de ces postes, les travaux de piste, les escortes de convois ne surprennent pas les Sénégalais et leurs cadres. Tous se montrent pleins d'entrain ; leur vigilance ne se ralentit

Ancestramil

pas un seul instant dans les diverses régions de la Subdivision, souvent difficiles à surveiller à cause des ravinements profonds que les dissidents utilisent à merveille pour nous surprendre.
A citer pourtant avec détails deux faits d'armes accomplis par un peloton de la 3e Compagnie à Tarzout et par la 4e Compagnie à Matmata, ainsi qu'une tournée de police dans la région des Beni-Ouarraïn.

ATTAQUE DU POSTE DE TARZOUT

(16 juin 1916.)

Le poste de Tarzout était en construction ; ses défenses accessoires étaient rudimentaires et ses parapets inachevés.
Parmi les troupes du posté se trouvait le 2e peloton de la 3e Compagnie sous les ordres du Sous-Lieutenant **MONTANIER**, son effectif était : 3 Sous-Officiers européens et 62 Sénégalais.
L'attaque du poste eût lieu le 16 juin à 0 h 30 par des dissidents très nombreux (Aït-Tchérouchen et Beni-Ouarraïn).
Le peloton sénégalais eût pour mission, la défense de la face Sud du poste. L'effort des assaillants fut particulièrement tenace sur cette face. Ils s'avancèrent même jusqu'aux fils de fer, qu'ils essayèrent d'enlever, mais les Sénégalais, électrisés par leurs gradés E et I, font merveille et nullement Impressionnés par les pertes subies, tirent sans discontinuer sur les dissidents, qui doivent reculer sur une position située à 400 mètres, laissant leurs tués et blessés dans les fils de fer.
Au jour, l'ennemi est moins mordant, il tiraille des environs, mais ne risque pas l'assaut. Les Sénégalais les attendent d'ailleurs sans que la fatigue ait diminué leur entrain. Pendant la nuit du 16 au 17, tous les valides sont à leur poste, mais l'ennemi ne réédite pas son attaque. Le 17, la colonne de secours vient débloquer le poste.

Au cours de cette attaque où le peloton tira 7.300 cartouches, il eût malheureusement à déplorer les pertes suivantes :
BANDIOUGOU-KONATÉ, sergent, matricule 9028, tué ;
MOURRADOU-DAOUDA, caporal, matricule 8860, blessé ;
BILA KONÉ, 1re classe, matricule 6829, blessé ;
DONIOU OUATTARA, 2e classe, matricule 2639, blessé ;
ALLISSIMÉ BALÉ, 2e classe, matricule 2675, blessé ;
BOLI DEMBÉLÉ, 2e classe, matricule 10595, blessé ;
DIANGANA COUROUBALY, 2e classe, matricule 2488, blessé ;
NANPANGA COULOBALY, 2e classe, matricule 10623, blessé ;
ZIÉ OUATTARA, 2e classe, matricule 2653, blessé ;
NATI KADIAGO, 2e classe, matricule 21238, blessé ;
KONIANÉ BAHAYOKO, 2e classe, matricule 2566, blessé ;
KOUFOUGA SILNÉ, 2e classe, matricule 2649, blessé.

A la suite de cette affaire les récompenses suivantes furent accordées : citations à l'ordre des troupes du corps d'occupation du Maroc (Ordre du Général, n° 12, du 6 juillet 1916).

MONTANIER, Sous-Lieutenant au 18e Bataillon sénégalais :

« Pendant les assauts répétés donnés au poste de « Tarzout » par un ennemi dix fois supérieur en nombre, aux cours des journées des 16 et 17 juin 1916, a remarquablement dirigé ses hommes, et, par son sang-froid et son endurance, a, malgré une extrême fatigue, obtenu de son détachement le rendement maximum. »

BANDIOUGOU-KONATÉ, sergent, matricule 9028 :

« Pendant l'attaque furieuse contre le poste de Tarzout les 16 et 17 juin 1916 a été un auxiliaire précieux pour ses chefs, donnant le plus bel exemple de courage et de mépris du danger.
A été tué à son poste de combat. »

……

———

COLONNE DES BENI-OUARRAIN
(1er au 15 septembre 1916.)

Du 1er au 15 septembre 1916, les 2e et 4e Compagnies et la Section de Mitrailleuses font partie de la colonne commandée par le Lieutenant-Colonel **THEVENEY** qui opère chez les Beni-Ouarraïn.

A signaler la journée du 4 septembre à la suite de laquelle les citations suivantes furent accordées à des militaires du Bataillon, savoir :

(Extrait de l'Ordre Général n° 35, de la Subdivision.)

HURUGUEN (Eugène), sergent-major du 18e Bataillon sénégalais :

« À l'attaque du poste de l'Oued-Matmata, a appuyé vigoureusement, avec sa section, l'attaque de la cavalerie et, par ses dispositions rapides, a empêché les assaillants d'exécuter un grand mouvement enveloppant. Très énergique. A fait campagne en France au début des hostilités ; est revenu au Maroc après blessure (jambe droite traversée par une balle). » (Croix de guerre avec étoile d'argent.)

…….

(Extrait de l'Ordre Général n° 36, de la Colonne.)

SERCEAU (Louis), sergent au 18e Bataillon sénégalais :

« Le 4 septembre 1916, chez les Beni-Ouarraïn, étant adjoint au Chef d'une Section de Mitrailleuses, s'est distingué en se portant à une pièce enrayée pour la réparer, puis, en restant en arrière pour assurer le transport du matériel sur une position de repli sans s'inquiéter du feu très violent auquel la section n'a cessé d'être soumise pendant tout le combat. » (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

…….

Ancestrami

KONIA-DOUMBIA, 2e classe, 18e Bataillon sénégalais :

« Aide-chargeur de la Section de Mitrailleuses du 18e Bataillon sénégalais exposée à un feu très vif au combat du 4 septembre 1916, a été blessé à la jambe, a refusé de se laisser porter malgré l'ordre du Chef de Section et a rejoint le poste de secours en rampant. » (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

……..

**(Extrait de l'Ordre de Félicitations n° 551. –
P. 2 du 30 novembre 1916.)**

.OURDIN (Léopold), soldat de 1re classe, au 18e Bataillon sénégalais :

« Le 4 septembre 1916 au combat de Kébour-Youa, contre les Beni-Ouarraïn, a fait preuve du plus beau courage en réparant sa mitrailleuse enrayée, sous un feu violent, malgré la blessure d'un-des servants de sa pièce. »

…….

———————

**ATTAQUE DE LA PROTECTION DE LA CORVÉE D'EAU
ET DE CETTE DERNIÈRE AU POSTE DE MATMATA
(7 avril 1917.)**

———

La 4e Compagnie sous les ordres du Capitaine **SELVY** tenait garnison à Matmata.
Au lever du jour, le 7 avril 1917, la grande garde, protection de la corvée d'eau, éclairée comme d'habitude par des cavaliers, avait pris son emplacement habituel sans rien remarquer d'anormal, lorsque, vers 7 h. 15, deux forts groupes de Beni-Ouarrain, évalués à environ 400 hommes, tant cavaliers que fantassins, débouchant, l'un de la vallée située dans la direction Est de l'Oued-Matmata, l'autre par l'Oued-Ifrane, à 100 mètres environ plus au Nord, ont attaqué : le premier de ces groupes, le petit poste composé de 8 hommes sous les ordres du caporal **ALAMINÉ PATÉ**, tuant six de ces derniers et blessant le caporal commandant ce poste : en même temps, l'autre groupe qui avait profité des accidents de terrain très prononcés, fonçait avec impétuosité sur les hommes de la corvée d'eau, tuant 3 européens territoriaux, 3 sénégalais et blessant 2 autres sénégalais.
Dès les premiers coups de feu la Compagnie a pris le poste de combat.
En même temps une sortie a été faite par le capitaine **SELVY**, à la tête de 80 tirailleurs de l'unité afin de pouvoir secourir les blessés, le petit poste, les vedettes et les hommes composant la corvée d'eau.
Malgré la supériorité de l'adversaire, les difficultés du terrain, ce détachement de secours a pu, après une lutte qui a duré 3 heures, ramener 4 blessés atteints plus ou moins grièvement, 12 morts dont les corps ne portaient aucune trace de mutilation, 3 baïonnettes et des cartouchières pleines de munitions.
Afin de faire un emploi judicieux du terrain et pouvoir secourir sans trop de risques les hommes gravement exposés, les dispositions suivantes ont été prises.

Une section sous les ordres du Sous-Lieutenant **COLLARD** a immédiatement pris position sur l'emplacement, de la grande-garde, qui avait commencé un mouvement de repli sur le poste.

Cet officier a fait preuve pendant 3 heures, d'un calme et d'un sang-froid remarquables en maintenant sa troupe sur une position exposée et en prévenant tout mouvement d'enveloppement de ce côté-là.
L'autre section, sous le commandement du Sergent-Major **BLANC**, s'est portée immédiatement au secours des Mokhaznis sur le point d'être enveloppés ; cette section qui se trouvait à peine à 80 mètres d'un fort parti ennemi a fait preuve du plus grand entrain et de bravoure en soutenant pendant trois heures un combat contre un adversaire résolu et quatre fois supérieur en nombre.
Au cours de cette affaire qui fut une grosse attaque, nous eûmes malheureusement à déplorer les pertes suivantes :

MAMOURY KEITA, tirailleur de 1re classe, tué ;
BENGALI KONDÉ, tirailleur de 2e classe, tué ;
DEMBA DIALLO, tirailleur de 2e classe, tué ;
KOLIGUMO, tirailleur de 2e classe, tué ;
BALA OUATTARA, tirailleur de 2e classe, tué ;
MÉDIKO BALI, tirailleur de 2e classe, tué ;
GAUKOUTARA, tirailleur de 2e classe, tué ;
KANGA SEKOUGO, tirailleur de 2e classe, tué ;
BAKARY COUROUBALY, tirailleur de 2e classe, tué ;
ALAMINA PATÉ, caporal, blessé ;
KONIANTÉ TANGARA, tirailleur de 2e classe, blessé ;
DAUBÉ TUO, tirailleur de 2e classe, blessé ;
PENTÉGUÉ SORO, tirailleur de 2e classe, blessé ;
MABA SORO, tirailleur de 2e classe, blessé.
Plus la perte de 10 fusils, 12 baïonnettes et 6 mulets avec leur harnachement.

Les récompenses suivantes furent accordées :

Ordre général n° 57, du 24 juin 1917

A la suite de l'affaire du poste de l'Oued-Matmata (7 avril 1917). Le Général commandant la Subdivision de Fez, cite à l'Ordre de la Subdivision les militaires dont les noms suivent :

ALAMINA PATÉ, caporal au 18e Bataillon sénégalais :

« Le 7 avril 1917, chef d'un petit poste attaqué par une centaine d'adversaires, s'est vaillamment défendu avec ses huit hommes dont six ont été tués. Blessé dès le début de l'action, a continué à combattre jusqu'à épuisement. »
……..

Ordre général n° 58, du 24 juin 1917

A la suite de l'affaire de Matmata (7 avril 1917) le Général commandant la Subdivision de Fez, cite à l'Ordre de la Colonne les militaires dont les noms suivent :

BLANC (Gaston), sergent-major, 18e Sénégalais :

« Le 7 avril 1917, à l'Oued-Matmata, a par son attitude crâne, entraîné ses tirailleurs, sous un feu violent à l'assaut d'une crête, dont il s'est emparé après une lutte très âpre et bien qu'elle était

Ancestramil

défendue par un adversaire six fois supérieur en nombre, a permis ainsi die dégager un groupe sur le point d'être enveloppé. »

……

Ordre de Félicitations du 24 juin 1917

A la suite de l'affaire de l'Oued-Matmata (7 avril 1917), le Général commandant la Subdivision de Fez, adresse ses félicitations officielles aux militaires dont les noms suivent qui se sont particulièrement distingués :

COLLARD, Sous-Lieutenant, 18e Bataillon sénégalais :

« Le 7 avril 1917 a donné le plus bel exemple de courage en entraînant sa section sur une position battue par un feu violent et sur laquelle il a réussi à se maintenir, paralysant ainsi le mouvement de l'adversaire. »

COCURAL (Alphonse), sergent-fourrier, 18e Bataillon sénégalais :

« Au cours de l'affaire du 7 avril 1917 à l'Oued-Matmata, a montré au feu, une très belle attitude, ce qui lui a valu la confiance de ses tirailleurs, dont il a tiré le meilleur parti. A pu ainsi bien seconder son officier de peloton. »

KANTARA KONATÉ, adjudant, 18e Sénégalais :

« S'est montré très crâne au cours de l'affaire de Matmata. Le 7 avril 1917, en parcourant le front sous un feu violent des Beni-Ouarrraïn, pour transmettre comme interprète, les ordres de son capitaine. »

……..

Ordre général n° 73, du 25 décembre 1917

Le Général **CHERRIER**, commandant la Subdivision de Fez cite à l'Ordre de la Subdivision le tirailleur de 1re classe **PENTÉGUÉ SORO**, de la 4e Compagnie du 18e Bataillon sénégalais, pour le motif suivant :

« Le 7 avril 1917, à Matmata, faisant partie d'une corvée d'eau attaquée par un fort groupe d'adversaires, a été grièvement blessé, restant le seul survivant du combat. »

Le 23 avril 1917, les 1re, 2e et 3e Compagnies et les 2 S. M. du Bataillon entrent dans la composition du Groupe Mobile de Fez. La 4e Compagnie reste au poste de Matmata.
Une opération du G. M. était décidée pour mai chez les Izhranes, à l'E. et au S.-E. d'El-Menzel ; mais dès mi-avril ces dissidents font preuve d'activité et viennent inquiéter les Yazra (tribu soumise que protège El-Menzel). En conséquence le Commandant de la Subdivision décide d'envoyer en avant-garde à El-Menzel, un détachement sous les ordres du Commandant **LAURENT**, composé des 1re, 2e, 3e Compagnies du 18e T. S. et de ses S. M., 2 Compagnies du Bataillon d'Afrique **CLOITRE**, 3 pelotons de cavalerie, une section de 75 et une section de 65. Sans incidents, ce détachement arrive le 24 avril à EI-Menzel. Il aura à opérer au Sud et au Nord du poste, dans la riche vallée qui a son origine à Dar-Caïd. Les Beni-Yazra, tous baroudeurs, sous les ordres directs du Caïd, chef énergique et brave, ont vu arriver le détachement avec joie et lui promettent une aide fidèle contre les dissidents Izheranes leurs ennemis irréductibles.

Ancestrami

Le 27 avril le détachement **LAURENT** (moins une Compagnie blanche et la Batterie de 75 restées en réserve au poste) opère une reconnaissance au point du jour au plateau de Chantaoura, à 7 kilomètres au S. d'El-Menzel. Le terrain est rocailleux mais peu coupé, les collines de Dar-Akoun et Chantaoura seront de bons emplacements de batterie. Le cas échéant également nos sections de mitrailleuses constatent qu'elles pourront faire de la bonne besogne si les dissidents persistent à vouloir attaquer Dar-Caïd, comme certains renseignements l'indiquent. La reconnaissance rentre le soir à EI-Menzel.
Le 28 avril, le détachement (moins une Compagnie blanche et la Section de 75 en surveillance) quitte en toute hâte le camp d'El-Menzel, à 11 heures, pour Chantaoura ; le Service des Renseignements vient de recevoir le renseignement qu'une harka de dissidents se porte par Aïn-Ageri située à quelques kilomètres E. de Chataoura sur ce dernier point.
La poudre va parler ; tout le monde est content et les Sénégalais en particulier témoignent leur joie par le « Y en a bon » traditionnel. On marche à une allure de 6 kilomètres à l'heure ; il faut devancer, en effet, les dissidents et pouvoir occuper les positions reconnues la veille, lesquelles commandent la riche vallée d'El-Menzel. Dès 13 heures, des groupes nombreux de dissidents sont découverts, mais ils se tiennent à grande distance, et se dispersent finalement, renonçant à attaquer Dar-Caïd. Le détachement rentre à EI-Menzel à 19 heures sans avoir eu à intervenir.

Le 29 avril, le S. R. apprend que dès le point du jour, les Beni-Ouarraïn avaient attaqué les mechtas des Beni-Yezra au Sud de Dar-Akoun.
En toute hâte, le détachement fait ses préparatifs. A 6 h. 30 le groupe comprenant 5 Compagnies (moins un peloton, garde du camp d'El-Menzel et la batterie de 75 qui prend position près du camp, surveillant la partie Sud de la vallée), une section de 65, 3 pelotons de cavalerie, 2 S. M. s'est mis en marche et a occupé à 7 h. 50 les hauteurs au N. de Dar-Akoun, entre le village de Taghout et de la colline Chantaoura, peut-être occupée par les Beni-Ouarraïn. Les partisans de la tribu occupent les collines au N. de Chantaoura et les mechtas à l'O. de Taghout.
A 8 heures un groupe de Beni-Ouarraïn se montre sur une crête située à 3 kilom. 100 au S.-E. du P. C. lequel se trouve à l'arbre en boule (colline de Dar-Akoun).
La section de 65 commence immédiatement un tir, qui dès réglage, devient rapide, 27 obus sont ainsi tirés et dispersent le groupe de dissidents beaucoup plus important qu'il n'avait d'abord paru (200 cavaliers environ).
A 8 h. 50, les partisans occupent la colline de Chantaoura préalablement évacuée par les Beni-Ouarraïn.
En conséquence le commandant du G. M. donne l'ordre à un peloton de cavalerie, une Compagnie sénégalaise, et à la section de 65, d'aller prendre position sur la Chantaoura. Il s'y porte en personne. Pendant le trajet, les Beni-Ouarraïn se sont encore retirés (plus au Sud). A 10 heures, la cavalerie des partisans sous le commandement du Lieutenant **GIRAUD**, du S. R., explore les crêtes au Sud de Chantaoura et au Sud-Ouest jusqu'à Taghout et Tighit. Les partisans tirent quelques coups de fusil sur les derniers dissidents qui battent en retraite vers l'Est. A 10 h. 5o toute la région à 5 kilomètres au Sud de Chantaoura est abandonnée par les Beni-Ouarraïn.
Vers 10 heures, un rekkas apprend que le village de Ternara situé au N.-O. d'El-Menzel avait été attaqué à 9 heures par une autre fraction de Beni-Ouarraïn.
La section de 75 qui occupait toujours sa position de surveillance a tiré 55 obus sur les dissidents. Le poste envoie 10 obus de 80.
Avec ce secours, les partisans suffisent à refouler cette fraction qui d'après les renseignements du Lieutenant **GIRAUD** aurait eu 15 tués et plusieurs blessés.
Six cadavres furent rapportés au poste.

Du 30 avril au 12 mai, le détachement opère diverses sorties au S. et au N. du poste, mais les dissidents sont refroidis et ne paraissent plus. Entre temps la piste « El-Menzel-Dar-Caïd » est construite ; il faut en effet que les 75 du G.M. de Fez, qui est attendu à El-Menzel puissent se porter chez les Izheranes Les Sénégalais font preuve d'entrain et les travaux sont rapidement menés.
Le 13 mai 1917, les éléments métropolitains du détachement d'avant-garde d'EI-Menzel, rejoignent leurs corps respectifs arrivés la veille, avec le G. M. de Fez ; les éléments coloniaux du G. M. de Fez, sous les ordres du Chef de Bataillon **LAURENT** comprendront les 1re , 2e Cies, 1 peloton de la 3e Compagnie et 2 S. M. du 18e Bataillon sénégalais (un peloton de la 3e reste à EI-Menzel pour renforcer la garnison) et la Compagnie du Capitaine **ROSFELTER** avec i S. M., du 6e Bataillon colonial arrivée avec le G. M.

14 MAI 1917. EXTRAIT DE L'ORDRE GÉNÉRAL N° 6

Le G. M. se portera dans la direction d'Aïn-Agérie.

A) Mouvement. Le mouvement s'exécutera en 2 colonnes ; la colonne principale comprendra tout le G. M. ; les éléments suivants qui formeront une colonne secondaire (colonne de droite, sous les ordres du Chef de Bataillon **LAURENT**), cavalerie 1 peloton, infanterie une Compagnie (Cie **ROSFELTER**) ; un peloton Compagnie **VIGNES**, artillerie 1 section de 65, Lieutenant **AMBLARD** ; S. de M. **BOUTRY, SEGUIN, RISTORI** ; T. R. convoi, troupeau.

B) Colonne principale. La colonne principale se porte dans la direction indiquée ci-dessus, par les crêtes bordant le Schounda.

1° Groupe At G. Bataillon **CLOITRE** ; 2 pelotons cavalerie ; 2 sections de 65 ; partisans ; Moghaznis.

2° Groupe du Centre et 0/0 de marche de ce groupe. Groupe de l'Etat-Major ; Chasseurs d'Afrique ; Génie ; 2e Compagnie sénégalaise (Capitaine **ROUSSEL**) ; batterie de 75 de campagne ; S. M. de réserve du G. M. (section **DERIEN**) ; ambulance ; Section de Munitions ; 1re Compagnie de Légion.

3° Groupe Are G. Bataillon **GIRON** ; cavalerie ; artillerie.

4° Groupe de gauche, formant F. G. marchant à hauteur du Groupe du Centre ; Bataillon **KNECHT** ; cavalerie, artillerie.

C). La colonne secondaire Commandant **LAURENT** (colonne de droite) se portera par la vallée de l'oued, maison du Caïd, dans la direction d'Aïn-Agérie où elle rejoindra la colonne principale. Elle se réglera sur cette dernière et couvrira particulièrement son flanc droit lorsqu'elle aura dépassé le plateau de Chantaoura.

D). Réveil 4 heures. Départ 5 heures pour l'élément de tête du Groupe **CLOITRE**.
Le Lieutenant-Colonel **TISSEYRE** commandant le G. M. marchera entre le Groupe du Centre et le Groupe d'Avant-Garde.

Observations. La 2e Compagnie sénégalaise capitaine **ROUSSEL**, qui fait partie de la colonne principale, rejoindra directement cette colonne sur la crête immédiatement à l'E. de l'Oued-Schounda environ 1 kilomètre au S. d'El-Menzel.

Les éléments du G. M. qui marcheront avec le Commandant **LAURENT**, T. R., convoi, souk, troupeau ; seront rassemblés à 5 heures sur le mamelon situé immédiatement à l'O. du poste d'El-Menzel.

Groupe Laurent. Conformément à l'Ordre Général n° 6, le Groupe **LAURENT**, colonne secondaire, s'est mis en route à 5 h. 5.

Ordre suivant :
Avant-Garde et flanc-garde de droite : Lieutenant **DURET** (cavalerie ;
Compagnie coloniale : **ROSFELTER** ;
S. M. : Lieutenant **RISTORI** ;
1re Compagnie Sénégalaise : Capitaine **CALENDINI** ;
S. M. : Lieutenant **BOUTRY** ;
T. R., convoi, souk, troupeau ;
Arrière-garde : S. M. Lieutenant **SEGUIN**, 1 peloton de la 3e Compagnie Sénégalaise avec le Capitaine **VIGNES** escortant le convoi.

Aucun événement à signaler jusqu'à une colline située à environ 2 kilomètres au S.-O. du plateau de la Chantaoura où l'Avant-Garde du Groupe arrive à 7 h. 45.
Flanqué à droite par de la cavalerie (Lieutenant **THUET**) deux Compagnies d'infanterie, 1 S. M., 1 section de 65, prennent position sur la dite colline.
Le Commandant du Groupe donne l'ordre au Lieutenant **AMBLARD**, commandant la section de 65, de tirer sur une colline occupée par des dissidents et sur quelques mechtas à 2 kilom. 500 environ du S.-O.
Le tir paraît très efficace.
A 8 h. 45 le peloton de cavalerie et la Compagnie **ROUEN** du Bataillon **CLOITRE**, sont adjoints au Groupe.
Le convoi est défilé.
A 9 h. 30 la Compagnie **ROUEN** a mission d'assurer spécialement la protection du convoi.
Le convoi est détaché du Groupe **LAURENT**, et suit au centre de la colonne un chemin indiqué sur le terrain.
A 10 heures le Commandant du Groupe Colonial reçoit l'ordre de se porter plus au S.-O. (1 kilom. 500 environ) sur une colline.
Le mouvement est exécuté en formation diluée. La cavalerie qui nous couvre met les F. M. en position et tire efficacement, sur les crêtes. Aussitôt en position, la section de 65 bombarde efficacement les mechtas situées au S.-O. de la Mechta à l'Arbre en boule. Le tir paraît très efficace.
A 11 h. 50, le Commandant du Groupe reçoit l'ordre de se porter sur les hauteurs de Dar-Kelloc.
Le mouvement s'exécute par progressions successives des diverses unités. Le terrain est très raviné, il faut être prudent, mais la marche par échelons produit de bons résultats. Les T. S.- tirent sans énervement La section de 65 suit un cheminement défilé ; à 12 h. 25 la Mechta est occupée. La section de 65 met en batterie sur le versant S.-O. du mamelon et tire sur des troupeaux à 2.000 mètres. La S. M. **BOUTRY**, tire également sur ces troupeaux ; sur le flanc droit, la cavalerie tire sur des fractions de dissidents.
A 1 h. 30 le Bataillon **LAURENT** vient occuper la face S. du camp. Le Groupe Colonial n'a eu qu'un homme blessé légèrement.

Le 16 mai 1917, le Groupe **LAURENT** participe à une reconnaissance effectuée au N. de Dar-Kelloc par une partie du G. M. de Fez, dans un terrain raviné. Les Sénégalais continuent à bien se tenir mais n'ont pas à barouder, ce sera pour le 17.

Ce jour-là, en effet, le G. M. rentre à El-Menzel.
Malgré le secret de la direction qu'il prendra, les dissidents flairent notre départ. Attention au décrochage. Il fut assez dur pour la colonne F. G. de gauche que formait le Groupe **LAURENT** renforcé d'une section d'artillerie et d'un peloton de cavalerie. Il eut lieu vers 6 h. 30 sur une crête rocheuse qui se termine à l'O. par un éperon très caillouteux qui surplombe l'Oued-Agérie.

Cette position était dominée par les crêtes que la colonne du Centre du G. M. venait de traverser. Mais une large coulée bien dégagée permettait une défense solide.

La crête fut occupée par la Compagnie **ROSFELTER** et la S. M. **RISTORI**, par la section de 65 **VAUTIER**, par le peloton **VIGNES** et la S. M. **SÉGUIN**. La 2e Compagnie et la S. M. **BOUTRY** furent portées à 300 mètres en arrière de la crête de l'éperon.

La 1re ligne ne tarda pas à ouvrir un feu intense d'infanterie et, d'artillerie sur des groupes nombreux dévalant des crêtes en avant et à droite. Mais le piton le plus élevé, de l'axe de marche du Groupe central (situé à gauche du Groupe **LAURENT**, ce groupe faisait face à l'ennemi) était encore tenu par des éléments de l'arrière-garde. Juste au moment où le Groupe **LAURENT** allait reprendre sa marche par échelons sur Chantaoura, le piton fut évacué par les éléments qui l'occupaient. L'ennemi devint alors excessivement mordant et non seulement le Groupe **LAURENT** eût à faire tête en avant et à droite, mais encore à gauche : les dissidents en poussant des cris arrivèrent très nombreux sur le piton sus-indiqué et descendirent la coulée qui sépare ce piton de la crête occupée. La S. M. **BOUTRY** fut ramenée en arrière et à côté de la S. M. **RISTORI**. Pendant 10 minutes : les mitrailleuses, un peloton (**ROSFELTER**) et la section de 65, ouvrirent un feu violent sur le piton et la coulée. (Le canon fit barrage à 400 m.). Cette surprise déconcerta les assaillants qui subirent sûrement de grosses pertes.

Le flanc gauche fut soulagé ; seuls, le front et le flanc droit étaient encore sérieusement occupés.
A 7 h. 20, le Commandant du Groupe demande une section de 65 comme renfort (un accident survenu à une des pièces de la section **VAUTIER** rendait cette pièce indisponible.
Aucune section ne fut envoyée, mais le repli ultérieur du Groupe fut facilité par le secours de l'artillerie en position dans la plaine.
Ce repli commença à 7 h. 25 (à 7 h. 15 un peloton de la 2e Compagnie et la S. M. **SÉGUIN** avaient été envoyés sur la crête un peu au S.-O. de l'axe de marche, sur la rive droite de l'Oued-Agérie), par le peloton **VIGNES**, la S. M. **BOUTRY** et la section de 65, qui devaient aller occuper la crête où était déjà un peloton de la 2e Compagnie. Ces éléments étant en position, le repli des éléments qui restaient encore sur l'éperon rocheux s'effectua.
Il était 7 h. 55.
A 12 h. 55, le Groupe était au camp d'El-Menzel.
De 6 h. 40 à 7 h. 25, tous les éléments du Groupe ont subi un fort choc, et pourtant il n'eût que deux blessés légers (1 européen et 1 sénégalais). Je n'explique ces pertes minimes que par le fait du repli effectué par échelons, ces derniers se protégeant réellement les uns les autres ; et par une utilisation intelligente du terrain. Chacun fit son devoir ; les Sénégalais se tinrent très bien, même lorsqu'ils eurent à effectuer des retours offensifs, pour dégager certaines positions particulièrement menacées. Mais la section d'artillerie de 65 du Lieutenant **VAUTIER** mérite une mention spéciale.

Avec un calme imperturbable cet officier a admirablement bien commandé sa section et a contribué pour une large part au décrochage heureux du Groupe.

Le 19 mai, le G. M. de Fez quitte El-Menzel, pour se porter sur Annoceur et Tazouta. Le Groupe **LAURENT** laisse à EI-Menzel, jusqu'à nouvel ordre la 3e Compagnie sénégalaise.

Le Groupe Colonial du G. M. ne comprendra que les 1re, 2e Compagnies, 2 S. M. du 18e T. S. et la Compagnie **ROSFELTER** du 6e Bataillon Colonial et sa S. M.

Etapes le 19 à Aïn-Tella (E. de Séfrou), le 20 Annoceur. Le 22 mai 1917, le G. M. se porte sur Tazouta par le col de Taguagueit. De ce col à Tazouta le terrain est très coupé et couvert d'arbustes. Les embuscades y sont faciles. Le Groupe devenu arrière-garde, devait ouvrir l'œil. Les canons de 75 roulant sur une piste non aménagée, imposèrent de fréquents arrêts à l'arrière-garde, mais les dissidents peut-être surpris par notre marche rapide sur Tazouta, n'inquiétèrent pas ce jour-là la colonne (il n'en fut pas malheureusement de même quelques jours plus tard dans la même région pour un Bataillon métropolitain) A la nuit, l'arrière-garde, occupait sa face au camp de Tazouta.
La longue et pénible étape avait, certes, fatigué les Tirailleurs et les Marsouins, mais leur moral était toujours très élevé et ce fut sans défaillance qu'ils occupèrent leurs tranchées, dont les travaux d'aménagement avaient duré jusqu'à 22 heures, la nuit du 22 au 23, pour répondre aux coups de feu tirés sur le camp, de l'oued longeant leur face à 2 ou 300 mètres de distance.
Oubliant encore la fatigue supportée la veille, le Groupe **LAURENT** quitta le camp alerte et plein d'entrain le 24 mai, pour aller assurer au col de Tagnagneit (14 kilom. du camp) la sécurité des travailleurs et la piste à aménager, dans le voisinage du col.
II n'eût pas à faire usage de ses armes.
Les dissidents continuaient à palabrer avant d'agir.

Du 25 mai au 7 juin 1917, les unités du Groupe Colonial sont successivement employées aux travaux de piste et à la construction du poste de Tazouta confiée au Chef de Bataillon **LAURENT**.
Le 7 juin, le G. M. de Fez, moins le Groupe **LAURENT** désigné pour poursuivre la construction du poste et assurer la garde de la base constituée à Tazouta se porte sur Scourra, où devait se rendre le G. M. de Meknès par Tarzout.
Seule, la S. M. mixte du Lieutenant **SÉGUIN** fut distraite du Groupe pour renforcer le Groupe **CLOITRE** (Bataillon de Chasseurs légers d'Afrique). En apprenant ce départ, la joie du Lieutenant **SÉGUIN** fut grande. Cité et blessé trois fois sur le front français, cet officier incarnait une bravoure calme et résolue, associée à un dévouement au-dessus de tout éloge. La marche sur Scourra s'était effectuée sans incidents ; il n'en fut pas de même de l'installation du camp. Placée en protection la S. M. **SÉGUIN** dût vite entrer en action contre un ennemi nombreux et mordant ; mais **SÉGUIN** électrisant son personnel européen et sénégalais sût maintenir les dissidents à distance, leur infligeant des pertes sérieuses.

Le 9 juin, les 2 G. M. de Fez et Meknès furent sérieusement accrochés dans leur marche Scourra-Tazouta, dans une région ravinée et couverte de broussailles ; la S. M. **SÉGUIN** fut à un moment donné particulièrement assaillie, sur une position, d'où elle tirait sans discontinuer, pour faciliter le repli d'échelons voisins. En peu de temps la section eût deux tireurs tués. La situation devenait critique. **SÉGUIN** ordonna le repli pièce par pièce, et remplit même les fonctions de tireur à la pièce restée en position. (Ce n'était pas le moment d'avoir un enrayage, déclara-t-il à son chef de Bataillon à son arrivée au poste de Tazouta.) (Quelques minutes plus tard il était atteint d'une balle au côté gauche. Aidé par ses Sénégalais, il rejoignait en arrière l'emplacement de la première pièce, non sans s'être assuré qu'aucun matériel n'était oublié. Il passa le commandement de la S. M., à son sous-officier adjoint et bien qu'atteint mortellement, il eût l'énergie de se maintenir à cheval, jusqu'à ce qu'il eût rejoint l'ambulance.
SÉGUIN fut soigné au poste de Tazouta d'abord et à l'hôpital de Fez, ensuite. Il souffrit terriblement, mais sur son lit de douleur, il fit preuve jusqu'à la dernière minute d'un très grand courage et d'une résignation stoïque. Il s'éteignit fin septembre et il eût à Fez des obsèques

dignes du héros qu'il était. Le 11 juin, par télégramme, le Général Commandant en Chef, sur la proposition du Commandant du G. M. de Fez, avait octroyé au Lieutenant **SÉGUIN**, la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Fin juin 1917, le G. M. rentre à Fez laissant au poste de Tazouta pour achever la construction des bâtiments, les 1re et 2e Compagnies sénégalaises sous les ordres du Chef de Bataillon. Entre temps la 3e Compagnie venue d'El-Menzel, travaille à la construction de la ligne téléphonique Séfrou-Tazouta.
Le 20 juillet, le poste étant achevé, le Chef de Bataillon rentre à son tour à Fez avec la 2e Compagnie et une section de la 1re, 3 sections de cette dernière constituant la garnison du poste de Tazouta.

Du 22 juillet 1917 au 1er avril 1918, les unités du Bataillon occupent différents postes de la Subdivision de Fez. Matmata (4e), Tazouta (1re), Annoceur-Séfrou (3e).
La S. H. R., les 2 S. M. et la 2e restent à Fez.

ATTAQUE DU BLOCKAUSS DE L'OUED-MATMATA
(4 février 1918.)

Le 4 février 1918, vers 19 h. 20 les Beni-Ouarraïn tentent de surprendre le blockauss de l'Oued-Matmata, occupé en permanence par un sergent, un caporal et 8 hommes de la 4e Compagnie. Grâce à la vigilance et au sang-froid du sergent **BOUBAKARY**, chef de poste, l'attaque échoua. Ce sous-officier fut cité à l'Ordre de la Subdivision.

Extrait de l'Ordre Général n° 76, de la Subdivision
en date du mars 1918

BOUBAKARY, sergent au 18e Bataillon sénégalais :

« Le 4 février 1918, au cours d'une attaque de nuit de Matmata par un fort groupe d'adversaires déterminés, a fait preuve comme chef de poste, de sang-froid et d'énergie, sans subir aucune perte, et en a infligé à l'ennemi, l'obligeant à prendre la fuite. » (Croix de guerre avec étoile d'argent.)
……..

Le 2 avril 1918, les 3e et 4e Compagnies, les 2 S. M. et la 1re Compagnie blanche du Bataillon de mobilisés du Maroc, qui a été rattachée, pour le commandement, le 1er avril 1918, au 18e T. S., sont désignées pour constituer un groupe, sous les ordres du Chef de Bataillon **LAURENT**, du G. M. de Fez.
Le G. M. quitte Fez le 3 avril 19I5 et arrive le 6 à son objectif, la crête des Aït-Mohand, autrement désignée Tahala, sans avoir rencontré une résistance sérieuse de la part des dissidents. Le Groupe **LAURENT** formait l'arrière-garde du G. M.

Ancestrami

Les Beni-Ouarraïn s'étaient réservés pour la corvée d'eau qui allait se faire au jardin de Tahala à 3 kilomètres environ au S. de la crête occupée. La protection de cette corvée est confiée au Groupe **LAURENT** renforcé de la Compagnie montée, Capitaine **CATTIN** ; du Maghzen, Sous-Lieutenants **BRUNEL** et **ROLOND**, et de 2 pelotons de spahis sous les ordres du Lieutenant **BONNEFOY**.
Le Maghzen, le peloton **BONNEFOY**, la Compagnie montée reçoivent comme objectif la crête située à l'O. du jardin.
La 3e Compagnie sénégalaise a pour mission d'occuper les crêtes au S.-E. du jardin. La Compagnie blanche **DEYZEMERY** doit le prolonger à l'E. ; la 4e Compagnie est gardée en réserve et comme soutien de la section de 65 **SADRIN**, qui est placée sur une petite crête dominant le jardin à l'E. et proche de ce dernier.
Le demi-peloton **BRUGUIÈRE** est chargé de placer des vedettes sur le piton extrême de la position à l'E.
A peine arrivé sur la crête située à l'E. du jardin, le Goum à pied et à cheval, le peloton **BONNEFOY**, la Compagnie de Légion montée sont sérieusement accrochés par un ennemi qui s'était dissimulé dans le fond du ravin ; un corps-à-corps s'engage avec les dissidents qui font preuve d'un grand mordant. En très peu de temps nous eûmes les pertes suivantes :

Maghzen. 3 tués, 2 blessés, dont le S.-Lieutenant **BRUNEL** ;
Cavalerie. 1 indigène blessé ;
Compagnie de Légion. - 8 blessés dont les 3 officiers, 1 sergent et 1 homme tués ;
18e Bataillon sénégalais. 1 tué, le mitrailleur **ZIMMERMANN** de la S. M. **BOUTRY** ; 1 blessé, le soldat **CONQUET** de la Compagnie blanche. ,

La Compagnie de Légion montée qui s'était engagée tout près du Ravin, se replie en bon ordre et vient occuper la crête la plus rapprochée du jardin, prolongeant les 2 pelotons **BONNEFOY** qui combattaient à pied sur la même crête. Peu de temps après, le lieutenant **BONNEFOY** ayant à faire à un ennemi supérieur en nombre, demande du renfort et des cartouches. Le Commandant du Groupe le fait relever par un peloton de la 4e Compagnie sénégalaise et sa S. M.
Les 2 pelotons **BONNEFOY** reçoivent l'ordre d'aller renforcer sur le piton extrême à l'E., les 10 cavaliers de l'adjudant **BRUGUIÈRES**.
Les fractions **BOURDEAU**, 3e Compagnie sénégalaise et **DEYZEMERY**, Compagnie blanche, sur les crêtes du S.-E. du jardin, s'étaient heurtées à un certain nombre de dissidents qui ouvrirent le feu à 500 mètres. Ces dissidents furent repoussés par les feux de nos mitrailleuses et de nos F. M. Pendant cette action le mitrailleur **ZIMMERMANN** fut tué sur sa mitrailleuse. Le conducteur **CONQUET** de la Compagnie blanche, fut blessé, ainsi qu'un conducteur indigène de la section de 65.
A 13 heures les 2 Compagnies de renfort demandées par le Chef de Bataillon **LAURENT** au Colonel commandant le G. M. arrivèrent (une de ces Compagnies, tirailleurs du Bataillon **FABRE**) est envoyée sur la crête à l'O. du jardin pour prolonger la gauche du peloton **ERARD** (près de la Mechta en feu). L'autre Compagnie (21e Compagnie de Légion du Bataillon **DESJOINS**) fut placée, un peloton en réserve au 65 et un peloton sur la lisière O. du jardin, déjà occupée par une section et la S. M. de la Compagnie montée.

A partir de 14 heures les dissidents firent preuve de moins de mordant et furent copieusement arrosés par toute l'artillerie du G. M. en position sur la crête Aït-Mohand et par la section d'artillerie de 65 **SADRIN**, qui à elle seule tira 268 obus.

La corvée d'abreuvoir terminée, le Groupe de protection rentra au camp à 19 heures sans être inquiété par les dissidents qui ne tirèrent que quelques coups de fusil sur les éléments les plus à l'E.
Cette affaire fut chaude et malheureusement fut chèrement payée, mais indépendamment des pertes sévères infligées à l'ennemi, elle eût l'avantage de refroidir le zèle des dissidents qui ne revinrent plus attaquer dans la suite, la corvée d'eau.
A mentionner particulièrement la belle conduite du mitrailleur **ZIMMERMANN**. Cet enfant d'Alsace, chef de famille, dégagé de toute obligation militaire, avait dès le début des hostilités contracté un engagement pour la durée de la guerre. Il trouva une mort glorieuse à son poste de combat, remplissant ses fonctions de tireur avec un réel mépris du danger.

A la suite de cette affaire les récompenses suivantes furent accordées :

Extrait de l'Ordre Général n° 91 en date du 30 mai 1918
(Citations à l'Ordre de l'Armée.)

BRUNEL (Raymond-Emile), Sous-Lieutenant au 18e Bataillon sénégalais, détaché au S. R. :

« Officier très brave déjà deux fois cité pour son cran. Le 6 avril 1918, au combat d'Arba de Tahla, a magnifiquement enlevé ses cavaliers Maghzen, par deux fois, à l'attaque des crêtes occupées par l'ennemi. A été blessé au cours d'un combat corps-à-corps. (Croix de guerre avec palme.)

Le Sous-Lieutenant **BRUNEL**, reçoit la décoration du Mérite Chérifien.

ZIMMERMANN (Antoine), 2e classe, mitrailleur au 18e Bataillon sénégalais :

« Alsacien-Lorrain engagé au service de la France, a fait preuve de bravoure et de sang-froid sur tous les fronts ; s'est particulièrement distingué, le 6 avril 1918, au combat de l'Arba de Tahala, en servant sa mitrailleuse sous le feu violent d'un ennemi rapproché. Est tombé glorieusement au cours de l'engagement. » (Croix de guerre avec palme.)

Extrait de l'Ordre Général n° 78 en date du 10 juin 1918
(Citations à l'Ordre de la Colonne.)

CONQUET (Joseph-Emile), 2e classe à la Compagnie blanche du 18e Sénégalais :

« Le 6 avril 1918 à l'Arba de Tahala, a reçu une grave blessure à son poste de combat, a fait preuve de sang-froid et de courage en ramenant son mulet à l'abri pendant que sa section mettait en batterie sous le feu de l'ennemi. » (Croix de guerre avec étoile de bronze.)
…….

Extrait de l'Ordre de Félicitations en date du 10 juin 1918

BABEC (Frédéric-Germain), 2e classe, à la Compagnie blanche du 18e Bataillon sénégalais ;
CHAUVIN (Auguste-René), 2e classe, à la Compagnie blanche du 18e Bataillon sénégalais ;
SEREC (Joseph), 2e classe, à la Compagnie blanche du 18e Bataillon sénégalais ;
NEVEU (Louis-Eugène), 2e classe, à la Compagnie blanche du 18e Bataillon sénégalais ;
RAZAT (Henri), caporal à la Compagnie blanche du 18e Bataillon sénégalais :

« Faisant partie d'une demi-section d'assaut, n'ont pas hésité à bondir sur une crête qu'ils savaient occupée, ont réussi, en utilisant le terrain sous les balles, à ouvrir un feu rapide sur un fort groupe de cavaliers armés, qui, surpris, ont pris la fuite, abandonnant un point d'où ils prenaient nos positions de droite d'enfilade et de revers. »

……..

Extrait de l'Ordre de Félicitations du 29 juillet 1918

HUBERT (Emile), matricule 25ie 7024, sergent au 18e Bataillon sénégalais :

« Belle attitude au feu, exemple de calme et de courage, s'est signalé le 6 avril 1918, au combat de Tahala, où l'intervention de sa pièce a permis à la Compagnie montée de se replier. Très bon gradé. »

MAMADY-BAMBA, matricule 873, adjudant au 18e Bataillon sénégalais :

« Excellent gradé indigène. S'est distingué au combat de Tahala, le 6 avril 1918, où il a contribué par son sang-froid, son exemple et son ascendant sur les hommes, à maintenir une discipline parfaite sur la ligne de feu. »

Du 7 avril au 15 mai les 3e et 4e Compagnies, les 2 S. M. du 18e T. S. ainsi que la Compagnie blanche **DEYZEMERY**, stationnent à l'Arba de Tahala. Elles concourent à la construction du poste et à la sécurité des convois. Pendant presque tout le laps de temps, il plut dans la région ; les Sénégalais tinrent bien, il n'y eût presque pas d'évacuations. Leur résistance au froid humide fut remarquable.
Le 16 mai tout le G. M. rentre à Fez.

Le 26 mai, le Groupe **LAURENT**, renforcé de la 1re Compagnie blanche subdivisionnaire part à Chantaoura (7 kilom. au S. d'El-Menzel) y construire un blockhaus. Les travaux furent très rapidement menés, les Sénégalais rivalisèrent d'entrain pour l'extraction et l'apport des matériaux.

Le 18 juin le Groupe rentre à Fez. Il en repart le 19, avec tout le G. M. pour la région de Djenan-Mejbeur, sur le Lében, à 3o kilomètres au N.-E. de Tissa.
Les dissidents, **BRANES** en majorité, s'y agitent ; il faut les châtier, et nous implanter près d'eux par la création d'un poste (qui fut celui de Bab-Mizab). La région dans laquelle va opérer le G. M., est très accidentée ; crêtes élevées à pentes raides et garnies de broussailles ; ravins profonds ; l'effort sera encore rendu plus dur par la température très chaude de fin juin. Là comme ailleurs, les Sénégalais se montrèrent à la hauteur de leur tâche ; la Compagnie blanche **DEYZEMERY** (rattachée pour le commandement au 18e T. S.) s'y distingua et y mérita une citation à l'Ordre du G. M. de Fez.
Le 23 juin 1918, le Commandant du G. M. de Fez décide une reconnaissance de la crête Beni-Mohamed, où il devait construire un poste qui serait occupé par une garnison fournie par la Subdivision de Taza. Le Groupe **LAURENT** fut ce jour renforcé d'une Compagnie du 4e T. A. (Capitaine **LAJOUX**) qui garnissait dans un blockhaus voisin.

Extrait de l'Ordre Général n° 8 pour la journée du 23 juin 1918

Le G. M. se portera en 3 colonnes sur la ligne jalonnée par la crête d'El-Kouba et la crête des Beni-Mohamed.
Réveil 3 h. 45. Éléments prêts à partir 4 h. 45.

Composition des Groupes :

A). - Groupe léger. Commandant **DODUN** ;

B)- Groupe de gauche, Commandant **LAURENT** composé de 1 peloton cavalerie, le Bataillon **LAURENT** moins 1 section restée à Djenan-Mejbeur (Adjudant **GUICHARD**, 3e Cie), Compagnie **LAJOUX**, 4e Tirailleurs Algériens ; 1 batterie de 65 (Capitaine **DESGRANGES**).

C). Groupe du Centre, Commandant **GASQUET** ;

D). - Groupe de droite, Commandant **FABRE** ;

Groupe **LAURENT** : P. I. Rochers à l'entrée du Saël-el-Arabi.

Heure de passage de la tête du Groupe, 5 h. 3o.

Exécution du mouvement :

A). - Le Groupe léger se portera directement du Bou-Alima, sur le mamelon d'El-Kouba qu'il occupera.

B). Le Groupe **LAURENT** se portera sur le même objectif en arrière et à droite du Groupe léger, qu'il relèvera sur le mamelon d'El-Kouba.

C). - Le Groupe **GASQUET** s'installera avec son artillerie en position d'attente dans le lit du Lében, au S. de la croupe des Beni-Mohamed. De là il appuiera par le feu de son artillerie le mouvement des Groupes **LAURENT** et **FABRE** avec lesquels il se tiendra en liaison dans la mesure du possible.

D). Le Groupe **FABRE**, précédant le Groupe **GASQUET**, se portera à l'attaque de la Croupe des Beni-Mohamed, par les pentes situées entre la côte 656 et le Lében. (Carte au 1/200.000 du S. S. du Maroc.)

E). - 200 partisans Tsouls, sous le commandement du Capitaine **SELVE**, appuieront vers l'E. le mouvement du Groupe **FABRE** et se trouveront au point du jour à la côte 656.

Le Commandant du G. M. marchera avec le Groupe **LAURENT**.

Ordres donnés par le Commandant du Groupe LAURENT :

Ordre de marche du Groupe : peloton **AUVRAY**, Compagnie sénégalaise **ERARD**, Compagnie blanche **DEYZEMERY**, Compagnie de T. A. **LAJOUX**, batterie de 65, Compagnie sénégalaise **BOURDEAU**. Le départ s'effectue à l'heure fixée.

Un court arrêt se produit vers 5 h. 40 pour permettre au Groupe léger **DODUN**, qui devait flanquer à gauche le Groupe **LAURENT**, de franchir le ravin Oued-Noual, très escarpé.

Ancestramil

Vers 6 heures, la Compagnie **ÉRARD** se déploie sur les premières pentes du Kouba, pendant qu'une section de 65 effectue une mise en batterie pour faciliter la progression du Groupe léger, qui se trouve déjà aux prises avec les dissidents occupant la partie O. de la crête Kouba. Cette section ne peut intervenir, il était très difficile de repérer l'ennemi bien dissimulé et tirant des cartouches à poudre sans fumée.

Le G. léger, ne tardait d'ailleurs pas à serrer de près les dissidents :

A 6 h. 15 la Compagnie **ÉRARD** est postée sur la partie E. de la croupe primitivement occupée par le peloton **AUVRAY**. La Compagnie **DEYZEMERY** est portée à hauteur et à la gauche de la Compagnie **ÉRARD**, sur la position de la section de 65. La Compagnie **BOURDEAU** doit suivre la progression avec la 2e section de 65 et la S. Munitions.

A 6 h. 30 tous ces éléments sont postés en avant en deux colonnes : la Compagnie **ÉRARD** à droite sur la croupe de la Mechta qu'elle doit occuper (en y relevant la cavalerie du G. léger **DODUN**) ; la Compagnie blanche (**DEYZEMERY**) à gauche avec objectif le sommet de la Kouba où se trouvaient déjà un certain nombre de partisans. La Compagnie **LAJOUX**, l'artillerie et la Compagnie **BOURDEAU** doivent suivre la Compagnie blanche. Cette dernière gravit à belle allure les pentes raides de la Kouba et en atteint le sommet à 7 h. 5. Elle y relève les partisans en prolongeant la ligne à l'Est sur un éperon enfilé de trois côtés par les balles de petit calibre d'un ennemi bien dissimulé et posté à peine à 3oo mètres de distance.

A 7 h. 10, occupé à rechercher les objectifs à donner à ses F. M., ce brave Lieutenant **BERNARD** de la Compagnie blanche qui par son courage calme et résolu avait largement contribué à faire gravir par ses hommes, d'un très bel élan, les pentes raides de la Kouba est tué d'une balle en plein cœur. Quelques minutes après, le Chef de l'équipe des F. M., le soldat **ALIESSE** est lui-même grièvement blessé à son poste de combat.
Les hommes de la Compagnie blanche, voulant venger leur regretté Lieutenant, se transforment alors en guetteurs passionnés, tirent avec rage sur les dissidents et réussissent à faire diminuer l'intensité de leur feu.

A 7 h. 10 la Compagnie **ÉRARD** avait occupé son objectif et à 7 h. 20 la Compagnie **LAJOUX** et l'artillerie arrivaient sur le sommet de la Kouba. La batterie de 65 s'y mettait immédiatement en position battant : une section le sommet des Beni-Mohamed et les ravins au Nord (but : faciliter la marche du Groupe **FABRE**), l'autre section : les ravins au Nord de la Kouba Quelques salves heureuses délogèrent un certain nombre de dissidents. Les Compagnie **LAJOUX** et **BOURDEAU** occupèrent la partie Ouest de la crête à l'extrémité de laquelle se trouvait le peloton **AUVRAY**.

Jusqu'à 13 heures les mitrailleuses et F. M. seuls eurent à intervenir sur les dissidents débusqués par les obus de 65.

A 13 h. 15 l'ordre du décrochage arriva. Il devait se faire sous la protection : d'une part, du Groupe **DODUN** situé sur une crête entre la Kouba et le Beni-Mohamed (occupé par le Groupe FABRE) et d'autre part sous la protection du Groupe **GASQUET** et de la batterie de 75 situés au camp de Djedida.

A 13 h. 5 la Compagnie **ÉRARD** et une S. de 65 firent un premier bond de repli et occupèrent une crête située sur la r. d. du Lében. De cette position, elles auraient, le cas échéant, pu faciliter le repli des trois autres Compagnies.
Les T. C. et S. M. se replient à 13 h. 15 et à 13 h. 3o la Compagnie **ÉRARD** étant en place tous les fantassins restant ainsi que le peloton **AUVRAY** décrochèrent à une vive allure. Les dissidents ne nous inquiétèrent pas et à 15 h. le G. **LAURENT** s'installait au camp de Djedida.

La dépouille du Lieutenant **BERNARD** fut transportée à Fez où des funérailles dignes de ce brave lui furent faites.

A la suite de cette affaire les récompenses suivantes furent accordées :

Citations à l'Ordre de l'Armée

Ordre général n° 99 du Général Commandant en Chef au Maroc en date du 26 juillet 1918

ALIESSE (Arthur), 2e classe, matricule 963 de la Compagnie blanche du 18e Bataillon de T. S.

« Excellent chef d'escouade de F. M., toujours volontaire pour les missions périlleuses, se distinguant en chaque circonstance par son courage et son sang-froid. Le 23 juin 1918, à la crête de la Kouba, son officier étant tombé mortellement blessé à côté de lui, a immédiatement pris le commandement de sa fraction et a reçu trois blessures en établissant ses pièces sur la même position. »

BERNARD (Daniel-Pierre-Joseph), Lieutenant à la Compagnie blanche du 18e Bataillon de T. S. :

« Officier plein d'entrain et de bravoure, était l'âme de son peloton. Le 23 juin 1918 au combat des Beni-Mohamed, sous un feu violent et bien ajusté, s'est audacieusement posté avec quelques hommes sur un éperon avancé d'où il pouvait battre efficacement les pentes que les insoumis commençaient à gravir.
« Tombé glorieusement à son poste de combat. »
…….

Ces citations comportent l'attribution de la croix de guerre avec palme.

Extrait de l'Ordre Général n° 87 en date du 26 juillet 1918

Le Général CHERRIER commandant la Subdivision de Fez, cite à l'Ordre de la Subdivision les militaires dont les noms suivent :
…….

LAURENT (Jules), Chef de Bataillon au 3e Colonial, commandant le 18e Sénégalais :

« Officier supérieur d'une bravoure toujours souriante et d'un sang-froid imperturbable dans les circonstances les plus critiques ; le 23 juin 1918, au combat des Beni-Mohamed sous un feu violent et bien ajusté qui venait de nous faire subir des pertes douloureuses, a, par son calme et son mépris du danger, électrisé les jeunes troupes qu'il avait sous ses ordres. » (Croix de guerre avec étoile en argent.)
……..

Ancestrami

Extrait de l'Ordre Général n° 82 en date du 26 juillet 1918

Le Lieutenant-Colonel HURÉ commandant le G. M. de Fez, cite à l'Ordre de la Colonne, les militaires dont les noms suivent qui se sont distingués pendant les opérations du Groupe Mobile :

La 1re Compagnie blanche du 18e Bataillon Sénégalais et sa S. M. :

« Au combat de Beni-Mohamed le 23 juin 1918, courageusement entraînée par son Chef, le Capitaine DEYZEMERY, et par le Lieutenant BERNARD, a gravi, d'un bel élan, malgré les difficultés du climat et du terrain, le sommet de Kouba ; a ensuite magnifiquement organisé la position sous un feu intense et bien ajusté où le lieutenant BERNARD est tombé glorieusement. S'est déjà signalée au combat de l'Arba de Tahala. »

DABA-TARAVRÉ, matricule 10539, 1re classe au 18e Bataillon sénégalais :

« Tirailleur d'élite, remarquable d'entrain et de bravoure. Le 23 juin 1918, au combat des Beni-Mohamed, est arrivé le premier de sa section sur la position battue par le feu de l'ennemi, entraînant ses camarades par son bel exemple. »

LOYER (Pascal), médecin aide-major à T. T. au 18e Bataillon sénégalais :

« Le 23 juin 1918, au combat des Beni-Mohamed s'est particulièrement signalé en pansant des blessés sous les balles arrivant de trois côtés sur la position. Avait déjà témoigné d'un beau mépris du danger au combat du 6 avril 1918 à l'Arba de Tahala. »

VALABRÈGUE (Paul-Henri), Lieutenant au 18e Bataillon sénégalais :

« Officier de cavalerie servant sur sa demande dans l'Infanterie. D'une bravoure calme et résolue, toujours prêt à l'assaut, s'est particulièrement signalé au combat du 23 juin 1918, dans la région de Beni-Mohamed, comme officier de liaison en portant des ordres dans un pays très accidenté et couvert, sans se laisser arrêter par le coups de feu tirés par un ennemi bien dissimulé dans les buissons. »

……..

Ces citations comportent l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Extrait d'ordres de félicitations du 29 juillet 1918

FAVRE (Albert-Désiré), 2e classe, à la Compagnie blanche du 18e Sénégalais :

« Excellent agent de liaison qui s'était déjà fait remarquer au combat de Tahala, pour son intelligence et son courage. A donné le 23 juin 1918, une nouvelle preuve de sa valeur au combat des Beni-Mohamed, en assurant de façon parfaite la transmission des ordres qui lui étaient confiés. »

……..

CORBIÈRE (Raoul-Emile), caporal au 18e Bataillon sénégalais :

« Caporal infirmier d'un groupe, remplit ses fonctions avec - bravoure et calme en plein combat, donnant un bel exemple de mépris du danger. »

……..

Le 26 juin 1918, le G. M. de Fez, moins le G. **FABRE** qui s'est posté sur la crête Djebel Krun pour y construire un poste, se porte au camp de Djenan Mejbeur en suivant le lit du Lében (10 kilom. à l'O.). Il y arrive à 10 h. 30.

A 11 heures, le Commandant **LAURENT** reçoit l'ordre verbal de se porter avec son groupe, renforcé du G. **GASQUET**, de la Compagnie de Légion montée, des goums à pied et à cheval, d'un peloton de cavalerie et d'une batterie de 65 sur la crête de Bab-Mizab, emplacement du futur poste.

Les renseignements suivants sont donnés au Commandant **LAURENT** : La crête de Bab-Mizab, distante de 2.800 mètres de Djenan Mejbeur est occupée par les Senadjah. (On les voyait nombreux à l'œil nu.) Ils ne s'opposeront peut-être pas à l'occupation de la crête. En tout cas avancer et ne tirer sur eux que s'ils tirent les premiers sur nous. Les 4 canons de 75 et les 2 canons de 80 de Djenan Mejbeur devaient, le cas échéant, arroser la crête de Bab-Mizab pour faciliter le mouvement des troupes.

A 11 h 45, le Commandant **LAURENT** ayant réuni ses divers Commandants de groupe leur donne l'ordre verbal suivant :

Le détachement se postera sur la crête de Bab-Mizab et les crêtes voisines A et B (voir croquis) en trois colonnes.

1° Colonne de gauche sous les ordres du Commandant **GASQUET** : un peloton de cavalerie, Groupe **GASQUET** et batterie de 65.
Objectif : la crête A (désignée sur le terrain).

2e Colonne du centre sous les ordres du Capitaine **BOURDEAU** : un peloton de cavalerie, les 3 Compagnies du Groupe **LAURENT** (3e et 4e Compagnies sénégalaises, Compagnie blanche).
Objectif : la crête de Bab-Mizab.

3e Colonne de droite, sous les ordres du Lieutenant **THILL** : Compagnie de Légion montée, goums à pied et à cheval.
Objectif : la crête B.
Le Commandant du détachement marchera d'abord avec le Groupe **GASQUET**.
Départ 12 h. 15.

Observation : Le mouvement s'effectuera la gauche largement en avant. En cas de résistance sérieuse, en effet, le G. **GASQUET** une fois installé en A devait faciliter le mouvement des deux autres colonnes : La crête A dominait la crête de Bab-Mizab.
Le Groupe **THILL** devait se garder d'une manière toute particulière sur son flanc droit.
A 12 h. 45 les dissidents ouvraient le feu à petite distance sur le Groupe **GASQUET** (un homme blessé). Les spahis bientôt soutenus par les fantassins ripostent. Le Groupe **GASQUET** occupe son objectif. La batterie de 65 (Lieutenant **MALTERRE**) ouvre le feu sur la crête de Bab-Mizab et sur la crête B. Au même moment les 75 et les 80 de Mejbeur couvrent d'obus explosifs les deux crêtes précitées. Les dissidents abandonnent ces tranchées qu'ils avaient construites. Les colonnes **BOURDEAU** et **THILL** accélèrent leur mouvement et au pas de la charge sonnée par les clairons sénégalais occupent leurs objectifs respectifs. Il était 13 h. 10.
Les dissidents encore accrochés sur les pentes descendant vers le Nord sont chassés par les feux de salve et par les rafales des mitrailleuses et F. M. L'organisation de la crête de Bab-Mizab commence aussitôt. Un parapet s'élève vite car il faut se protéger sur le versant N.-O. des coups

Ancestrami

tirés par quelques dissidents bien dissimulés dans les broussailles. En peu de temps nous eûmes un sergent indigène et trois tirailleurs sénégalais assez grièvement blessés (**MOUSSA KONÉ,** sergent ; **KARI TARAORÉ** ; **DAUSOKO KAUSARA** ; **BAUDIOUGOU DIALLO** T. S., 3e Compagnie du 18e T. S.), mais ces pertes ne ralentissent pas un instant le travail de la face. Chacun oubliant la fatigue de la matinée (on s'était mis en route à 4 h.) pioche avec ardeur.
Pendant cette organisation, le G. **THILL** en B. tirait sans discontinuer sur les dissidents qui devenaient de plus en plus mordants dans cette direction. L'artillerie dut même tirer pour battre les ravins à l'Est de B. A 17 h. 30 ce groupe rentrait à Mejbeur et des petits postes de cavalerie nous gardaient dans cette direction.
A partir du coucher du soleil les dissidents ne réagirent pas et la nuit fut calme. Leurs pertes avaient été sérieuses. Dès le lendemain un assez grand nombre vinrent faire leur soumission.
Un bombardement par avions et par l'artillerie installée à Bab-Mizab, les 27 et 28 juin, sur les gros villages situés au N. du camp décida les plus réfractaires à venir demander l'aman.

A la suite de cette affaire, les récompenses suivantes furent accordées :

Extrait de l'Ordre Général n° 82 en date du 26 juillet 1918

Le Lieutenant-Colonel HURÉ, commandant le G. M. de Fez, cite à l'Ordre de la Colonne les militaires dont les noms suivent :

BANDIOUGOU DIALLO, 2e classe, matricule 2639, de la 3e Compagnie du 18e Sénégalais :

« Fusilier-mitrailleur, a participé à l'assaut de la crête de Bab-Mizab le 26 juin 1918, est resté pendant trois heures dans l'endroit le plus exposé de la position conquise protégeant par son feu très précis la mise en état de défense et a été blessé à son poste. »

KARI TARAORÉ, matricule 15577, 3e classe à la 3e Compagnie du 18e Sénégalais :

« Clairon de la Compagnie, a donné un bel exemple d'endurance et de bravoure à l'assaut de la crête de Bab-Mizab : a été blessé grièvement le 26 juin 1918, en travaillant dans un endroit très exposé de la position conquise pendant la mise en état de défense. »
(Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Du 27 juin au 10 juillet 1918 le détachement **LAURENT** construit le poste de Bab-Mizab sans être inquiété par les dissidents.
En onze jours le poste fut terminé et sa source aménagée. Ce record doit être signalé pour rendre hommage à l'ardeur dont firent preuve les travailleurs. Les Sénégalais en particulier s'y surpassaient dans le transport des matériaux et travaux de terrassement.
Laissant 30 Sénégalais de la 1re Compagnie sous les ordres d'un adjudant, comme garnison du poste, le Groupe Mobile rentra à Fez ou il fut passé en revue à son arrivée par le Général Commandant en Chef qui remit un certain nombre de décorations.

De fin juillet à décembre 1918 certaines unités du 18e T. S. sont réparties dans les divers postes de la Subdivision de Fez ; d'autres effectuent des travaux divers. A signaler particulièrement la participation des 3e et 4e Compagnie sénégalaises et de la Compagnie blanche du 18e T. S. à la construction du blockhaus en bois destiné à protéger le point d'eau du poste de Bou-Knadel où les Beni-Ouarraïns venaient de surprendre et mettre à mal la corvée d'eau quotidienne du poste.

Ce blockhlaus fut édifié en 18 heures. Il était terminé alors que les dissidents n'avaient sûrement pas fini de s'entendre sur l'action qu'ils devaient entreprendre contre nous.
A signaler aussi la belle défense du groupe de six T. S. protection de la source au poste de Bab-Mizab lors de l'embuscade qui leur fut tendue le 19 septembre 1918. Ce groupe de six fusils rallia le poste, se défendant pied à pied, infligeant des pertes à l'adversaire, ramenant ses deux blessés ainsi que leurs armes et munitions.

Pour cette petite affaire les récompenses suivantes furent accordées :

Ordre Général n° 77 du Lieutenant-Colonel Commandant le G. M. de Fez, en date du 6 octobre 1918

Sont cités à l'Ordre du G. M. de Fez :

BAKARY KEITA et MEME DIARRASSOUBA, 1re classe du 18e T. S. :

« Tirailleur courageux et dévoué, le 19 septembre 1918, blessé dans une embuscade tendue par un groupe d'adversaires à la source du blockhaus de Bab-Mizab a fait preuve de courage et de sang-froid continuant à faire le coup de feu quoique blessé.
A rejoint le poste après un dur combat, se défendant pied à pied, »
Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Le 14 décembre 1918, le 18e T. S. désigné pour faire partie des troupes qui doivent opérer dans le territoire de Bou-Denib (Tafilalet) quitte Fez. La situation est devenue grave dans cette région. Le faux chérif **NIFROUTEN** grisé par son succès de Gaouz (août 1918) assiège les postes d'Erfoud et de Tsar es Souk.
Les différentes unités du Bataillon qui sont dans les postes de la Subdivision de Fez sont rassemblées en cours de route. Le 20 décembre 1918, le 18e T. S., moins sa section H. R. qui est restée à Fez, se trouve concentré à Taza. Il a été renforcé par la S. M. de la Compagnie blanche restée à Fez.
Le 10 janvier 1919 le Bataillon arrive à Bou-Denib. Les étapes par terre avaient été faites allègrement ; malheureusement le voyage en chemin de fer Oran-Colomb-Béchar fut marqué par un incident très regrettable : les deux trains qui transportaient le Bataillon eurent une panne de 28 heures à Méchéria (1 400 mètres d'altitude) le 1er janvier 1919. Pendant la nuit de cet arrêt forcé, les Sénégalais furent éprouvés par le froid humide (il neigeait). A l'arrivée à Colomb-Béchar une soixantaine furent évacués pour pieds gelés ; l'un d'eux a dû être amputé des deux pieds. A Béchar, la nuit du débarquement, le thermomètre descendit à - 8°.

Le 13 janvier 1919 le 18e T. S. quitte Bou-Denib avec le G. M., que commandera le Général **POEYMIRAU** jusqu'au jour où il sera blessé devant Meski, pour se porter sur l'Oued Ziz. Il aura à opérer dans une région désertique, sans eau, sauf dans l'Oued Ziz dont l'approche nécessitera presque toujours un combat. Les palmeraies de l'Oued Ziz sillonnées de canaux d'irrigation, de parapets en pisé sont d'une praticabilité très difficile. Et si les indigènes les inondent, il faudra les tourner.

Malgré le froid les Sénégalais font bonne figure. Ils ne furent sérieusement engagés qu'au combat du 31 janvier 1919 qui devait démolir la dernière résistance du Nifrouten : le camp de son Khalifat fut enlevé à Embarek (5 kilom. O. Erfoud). Ce jour-là, le G. M. quitte Tizani (12 kilom. N. d'Erfoud) pour se porter sur Embarek où est campée, au milieu des palmiers la harka du Khalifat. Comme la veille, le Bataillon est réservé comme Bataillon de manœuvre. A 10 h.

30, le Bataillon reçoit l'ordre de se porter entre le Bataillon avant-garde et le Bataillon flanc-garde de droite qui, devant attaquer après avoir fait face à gauche, n'avaient pas encore opéré leur liaison. A 11 h. 30 la 1re Compagnie du 18e T. S. se porte en ligne entre les deux Bataillons précités. Les trois autres Compagnies suivront le mouvement sauf la 4e qui est envoyée en soutien de la batterie de 75. Le combat s'engage et la 1re Compagnie Sénégalaise prit une part brillante à l'assaut du camp du Khalifat. Son mérite fut d'autant plus grand que cette Compagnie comptait environ 60 recrues reçues à Colomb-Béchar. Elle n'eut aucune perte d'hommes, seul son mulet d'outil fut tué pendant la progression. La 4e Compagnie eut un tirailleur disparu et un blessé au bras. Le corps du disparu fut trouvé le lendemain traversé d'une balle ; il fut ramené au camp d'Erfoud.

A la suite de cette affaire les récompenses suivantes furent accordées :

Citations à l'ordre de la Subdivision de Meknès
(Ordre Général n° 109 du 26 avril 1919.)

……

MESNARD (Victor-Louis), Lieutenant commandant la 1re Compagnie du 18e Bataillon sénégalais :

« Bien que démobilisable, a demandé à prendre part, avec une Compagnie du 18e Bataillon sénégalais, aux opérations de janvier 1919, dans le territoire de Bou-Denib. S'est particulièrement distingué au combat des « Ouled-Embarek », le 31 janvier 1919, en conduisant avec une bravoure superbe, sa Compagnie, à l'assaut du camp de la harka. »

MEUNIER (Jules-Auguste), Adjudant de la 1re Compagnie du 18e Bataillon sénégalais :

« Sous-officier d'une bravoure magnifique et d'une rare énergie. S'est particulièrement distingué au combat d' « Embarek » le 31 janvier 1919, où il a conduit sa section à l'assaut des retranchements ennemis avec le plus bel entrain et un superbe mépris du danger. »

…….

Les militaires figurant sur la présente liste recevront le Ouissam Alaouite Chérifien.

Ordre Général n° 111, en date du 26 avril 1919
(Citations à l'Ordre de la Colonne.)

……..

SCHUMACHER (Georges-Adolphe), matricule 69, sergent-major à la 1re Compagnie du 18e Bataillon Sénégalais :

« Sous-officier brave et très énergique. Très dévoué. Blessé au début de la campagne, s'est particulièrement distingué, le 31 janvier 1919, au combat d'Embarek, en se montrant toujours aux points les plus exposés, avec un mépris absolu du danger, en enlevant sa section à l'assaut des positions solidement défendues et en y pénétrant un des premiers. »

SOUMANA DIARA, matricule 12127, 1re classe, à la 1re Compagnie du 18e Sénégalais :

« Excellent tirailleur, a fait preuve de sang-froid au combat d'Embarek, le 31 janvier 1919, en abattant un Marocain qui dissimulé dans une touffe de palmiers, en arrière de la ligne de feu, s'apprêtait à tirer presque à bout portant sur l'Etat-Major.

JOHO SAKO, matricule 10308, caporal à la 1re Compagnie du 18e Bataillon sénégalais :

« Chef d'escouade de fusil-mitrailleur, brave et énergique, s'est particulièrement distingué au combat d'Embarek, le 31 janvier 1919, en dirigeant avec sang-froid le tir de ses fusils-mitrailleurs. A enlevé son groupe à l'assaut avec un entrain merveilleux. »

KABA KOUROUMA, sergent, matricule 4875 de la 1re Compagnie du 18e Bataillon sénégalais :

« Excellent sous-officier, s'est particulièrement distingué par sa bravoure, au combat d'Embarek, le 31 janvier 1919, en pénétrant un des premiers dans les positions ennemies. »

MEFAL FALL, tirailleur de 1re classe, matricule 9593, de la 1re Compagnie du 18e Bataillon sénégalais :

« Vieux serviteur, dévoué, plein d'entrain, énergique. S'est particulièrement distingué au combat d'Embarek le 31 janvier 1919, où il pénétra un des premiers dans la position ennemie. »
……..

Les militaires figurant sur la présente liste recevront le Ouissam-Alaouite Chérifien.

Ordre Général n° 112, en date du 27 avril 1919
(Citations à l'Ordre de la Colonne)
……..

M'BAÏ-DIOUF, matricule 4986, 1re classe à la 1re Compagnie du 18e Bataillon sénégalais :

« Tirailleur d'une bravoure magnifique et d'un dévouement sans bornes ; au Maroc depuis sept ans a pris part à toutes les colonnes. Quoique à peine guéri d'une blessure reçue au combat de Gaouz, le 9 août 1918, a tenu à revenir au Tafilalet pour venger ses camarades. S'est particulièrement distingué au combat d'Embarek le 31 janvier 1919, en portant des ordres sous un feu violent et en pénétrant un des premiers dans les positions ennemies. »

ROCHE (Jules-Jean), sous-lieutenant au 18e Sénégalais :

« Officier brave et énergique qui se dépense sans compter. S'est distingué le 31 janvier 1919 au combat d'Embarek, où il sût maintenir, pendant plus de quatre heures et sous un feu violent une section composée en grande partie de jeunes tirailleurs qu'il entraîna ensuite à l'assaut avec un brio et un entrain merveilleux. »
……..

Félicitations du Général Commandant la Subdivision de Meknès
(Ordre Général n° 114, en date du 28 avril 1919.)

N'GOLO-BENGALI, tirailleur de 2e classe à la 1re Compagnie du 18e Sénégalais :

« Jeune tirailleur plein d'entrain, brave et énergique. S'est particulièrement distingué au combat d'Embarek, le 31 janvier 1919, où il pénétra un des premiers dans la position ennemie. »
……..

PROPOSITIONS POUR RÉCOMPENSES
(Lettre n° lu 20 avril 1919, du Général Commandant en Chef)

1° Sont proposés au Ministre :

A) Pour officier de la Légion d'honneur :

LAURENT (Jules), Chef de Bataillon commandant le 18e Sénégalais.
……..

———————

Du 1er au 8 février 1919, le Groupe Mobile stationne à l'Erfoud. Le Groupe **LAURENT**, prend part à diverses reconnaissances, concourt aux travaux de barrage qui détourneront le Ziz dans l'Amerbouch et priveront d'eau les Ksours et palmeraies du bas Tafilalet. Ce sera la ruine pour cette région restée fidèle aux partisans du Nifrouten.

Les effets s'en font déjà sentir aujourd'hui ; d'après les renseignements la misère est grande dans le Tighmart.

Le G. M. quitte le Tafilalet et arrive le 10 février à Bou-Denib. L'effort fourni par les Sénégalais ce jour-là est à souligner. Ils doublèrent l'étape et couvrirent ainsi 50 kilomètres en 13 heures.

Il est vrai qu'un vent violent chassait le sable avec une force qui aurait rendu impossible le dressage des tentes, au point où le Bataillon devait camper. Je dois ajouter que le Bataillon de Légion de Meknès marchant avec eux, ils ne voulaient pas être inférieurs à cette troupe d'élite.

———————

Du 15 février au 5 mars, le 18e T. S. et le 1er Bataillon T. A. font partie du Groupe **HURÉ**, qui doit opérer une reconnaissance dans la région de Talsint au N. de Bou-Denib. Il fera froid dans cette région élevée. On franchira même le Grand Atlas au Tizi-Isly. Mais les Sénégalais sont aguerris. Il n'y eût ni traînards, ni évacués.

La démobilisation du 1er échelon avait commencé la réduction des cadres. Pour parer à cet inconvénient le Bataillon fut constitué à 3 compagnies de manœuvres.

Les cadres restant rivalisèrent d'ardeur. Les pitonnages dans une région très accidentée s'effectuèrent avec entrain.

Cette reconnaissance ne fut pas inquiétée par les dissidents.

Les démolitions de certains Ksours chez les Aït-Aïssa du Fertoumach ne produisirent aucune réaction. Seuls, quelques dissidents au Teniet-Kert, (S.-O. de Talsint) tirèrent sans résultat, sur l'arrière-garde de la colonne.

———————

Après un repos de quelques jours à Bou-Denib, le 18e T. I., qui espérait rejoindre la Subdivision de Fez, fut désigné comme troupe d'occupation du secteur N.-O. du Territoire de Bou-Denib : Gourrama-Rich.

Sa section H. R. restée à Fez reçut l'ordre de venir l'y rejoindre. Il s'y trouve encore. Sans être un Eden, cette région est sûrement la plus belle de Territoire de Bou-Denib. Les jardins du Haut-Guir (Toulal, Gourrama, Titen Ali), plantés d'arbres fruitiers et d'oliviers (pas de palmiers), ceux du Haut-Ziz (Tialalin, Rich, Tamagourt) jettent une note gaie au milieu du terrain caillouteux qui les borde. La température de l'été 1919 a été très supportable ; quelques journées de sirocco mais peu de sable, fixé qu'il est par les cailloux et les touffes de thym sauvage. Au point de vue alimentation, les moutons fournis par les nomades « Mesrouh » sont bien supérieurs à ceux qui arrivent d'Algérie, fatigués et étiques, parce que pas nourris pendant leur long voyage. Les bœufs du Tialalin et Haut-Ziz ne sont point abjects. Quant aux légumes, le Haut-Guir fournit des pommes de terre, des oignons, en abondance, et si on veut s'en occuper, les jardins des postes donnent des produits aussi beaux que variés.

Au point de vue actions militaires, rien de particulier à signaler. Les nombreuses fractions placées à Toulal, Doigt de Dieu, Tamilhoust, Tiarinimine, N'Zala, Salem-Alickoum (près du Tizi N'Talghemt) pour assurer la protection des convois, sur la piste Bou-Denib-Haute-Moulouya, n'ont pas été inquiétées par les irréductibles Aït-Hammou. Malgré l'absence de plus en plus grande de cadres européens, provoquée par la démobilisation , et le départ de 600 de leurs anciens ayant plus de trois ans de Maroc, les jeunes Sénégalais de la relève, ont fait bonne figure. Ce résultat est dû à l'effort intense, fourni, tant aux sécurités qu'à l'instruction, par les cadres restant.

Avant une notion claire de leur tâche, ils ont fourni l'effort maximum. Leur en rendre hommage est un devoir.

Gourrama, le 25 Septembre 1919.
Le Chef de Bataillon,
LAURENT
Commandant le 18e T. S.

Ancestrame